

COMMISSION NATIONALE DE MISE EN PLACE
DES ORGANES DU CNJ-MALI

=====

LA SOUS-COMMISSION DE MISE EN PLACE
DU BUREAU DU CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE
MALIENNE DE FRANCE « CNJMF »

COMMUNIQUE

La sous-commission de mise en place du bureau du Conseil National de la Jeunesse Malienne de France informe la jeunesse malienne de France de l'ouverture de dépôt des candidatures pour l'élection du nouveau Bureau, du 18 au 24 novembre 2024 à minuit.

Conformément à la lettre N°002/P-CNJMP/CNJ, chaque candidature est soumise aux conditions suivantes :

- Être âgé de 18 à 35 ans ;
- fournir une copie de la carte NINA, la carte biométrique, la fiche individuelle ou le passeport ;
- Fournir un Curriculum Vitae (CV) ;
- Une lettre de motivation adressée à la Commission d'organisation.

Le dépouillement de la liste des candidatures aura lieu, le 26 novembre 2024 en présence des candidats ou leurs représentants dûment mandatés.

La publication de la liste des candidats éligibles est fixée au 27 novembre 2024.

L'élection du Bureau du Conseil National de la Jeunesse Malienne de France est fixée au 07 décembre 2024.

Les dossiers de candidatures sont à déposer uniquement en jour ouvrable à l'adresse suivante :
à l'annexe de l'Ambassade du Mali à Paris de 11H à 17H au 64 rue de Pelleport 75020.

Nb : les documents liés à l'élection sont disponibles auprès de l'équipe de permanence à l'adresse indiquée.

Fait à Paris, le 18 novembre 2024

La Commission d'organisation diaspora
France/superviseur de la Mission Diplomatique et consulaire du Mali en France

